



Multiplateforme de gestion des matières résiduelles de Saint-Moïse

Comité de suivi du projet
Novembre 2021

En rappel :

Annoncé le 12 mars 2020 par les MRC de La Matapédia et de La Mitis, le projet de Multiplateforme de gestion des matières résiduelles de Saint-Moïse comprendra une plateforme de compostage, un lieu d'enfouissement technique et un écocentre. Il vise une autonomie locale ainsi qu'une diminution des coûts relatifs au traitement des matières résiduelles (d'environ 500 000 \$ annuellement) tout en permettant la distribution du compost aux citoyens des deux MRC participantes. Au terme de son implantation, prévue pour 2024, le projet permettra de réduire annuellement de plus de 85 000 km le transport des déchets et des matières compostables ainsi que les coûts et les émissions de gaz à effet de serre qui y sont associés.

Pour plus d'informations : www.ecoregie.ca/multiplateforme

Tel que mentionné lors de la présentation du 16 février 2021 et de la consultation publique du 23 août 2021, la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis a mis en place un comité de suivi du projet de Multiplateforme de gestion des matières résiduelles Matapédia-Mitis de Saint-Moïse qui se définit comme suit :

- une table d'échanges d'information, de savoirs et d'expertises;
- un comité de concertation et un espace de dialogue structuré;
- un mécanisme pour bonifier le projet;
- une fenêtre vers le milieu d'accueil du projet.

Par définition, la durée de vie du comité est jusqu'à la mise en opération du projet. Par la suite, en vertu de l'article 57 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.Q.R., chapitre Q-2) et défini par les articles 72 du Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles, l'exploitant d'un lieu d'enfouissement technique doit, dans les 6 mois suivant le début de l'exploitation du lieu, former un comité de vigilance pour exercer la fonction est d'assurer la surveillance et le suivi de l'exploitation, de la fermeture et de la gestion post-fermeture de cette installation.



La première rencontre du comité de suivi a eu lieu le 30 septembre dernier à Saint-Moïse. Le comité est formé de résidents de Saint-Moïse, de La Matapédia et La Mitis ainsi que de la Municipalité de Saint-Moïse et l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent. Lors de cette rencontre, le comité s'est donné le mandat suivant :

- Favoriser le partage de l'information et des savoirs locaux ainsi que des connaissances scientifiques entre les acteurs locaux, la Régie et des experts externes;
- Optimiser les retombées positives et concrètes du projet, en assurant une plus-value et que le projet rayonne de par :
 - son côté innovateur;
 - son caractère éducatif;
 - son souci de la propreté et de l'environnement.
- Participer à l'acceptation sociale du projet par la prise en compte des enjeux du milieu;
- Agir comme un point de contact pour les citoyens et organismes qui désirent proposer des suggestions ou qui ont des questions concernant le projet;
- Au besoin, être un porte-parole du projet pour la population et les acteurs intéressés.

Les rencontres auront lieu périodiquement au besoin et en respectant les mesures sanitaires.

Pour les personnes intéressées à faire partie de ce comité de suivi, il est possible d'en faire la demande via les coordonnées suivantes :

| MRC de La Matapédia | MRC de La Mitis |
|---|---|
| Tél. : 418 629-2053 poste 1138 | Tél. : 418-775-8445 poste 1138 |
| Courriel : matresi@mrcmatapedia.qc.ca | Courriel : matresi@mitis.qc.ca |
| Site web : www.ecoregie.ca/multiplateforme | |
| Facebook : @RITMRMatapediaMitis | |